



VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Droit et économie

ENSEIGNEMENT

SPECIALITE

TAUX D'ACTIVITÉ, TAUX D'EMPLOI, TAUX DE CHÔMAGE

Présentation générale¹

Préconisation pour la séquence proposée

L'activité présentée porte sur le deuxième thème du programme d'économie de la classe terminale. Elle concerne des concepts couramment utilisés dans la presse quotidienne, mais qui demandent à être explicités et précisés. Elle permet de comprendre des phénomènes qui peuvent être parfois déroutants pour l'élève : comment expliquer par exemple qu'une baisse de l'activité économique peut s'accompagner d'une baisse du taux de chômage. Cela suppose pour l'enseignant de bien expliciter les trois indicateurs présentés et leur interdépendance. Bien entendu, le recours à l'outil informatique, et en particulier à un tableur, peut être intéressant. Il en est de même de la consultation des sites de l'Insee, dont la plupart des chiffres sont tirés.

Mots-clés

La population active et le taux d'activité

Le taux d'emploi

Le taux de chômage

1. Cette ressource a été présentée dans le cadre de l'action du plan national de formation organisé en partenariat avec l'Insee et la Banque de France sur l'utilisation des données statistiques dans les enseignements. Une présentation vidéo de cette ressource est également disponible sur la chaîne éducative Lumni : <https://www.lumni.fr/video/taux-d-activite-taux-d-emploi-taux-de-chomage>

Référence au programme

Programme d'économie de terminale STMG

Thème 7 – Quelle est l'influence de l'État sur l'évolution de l'emploi et du chômage ?

Le marché du travail est singulier car les enjeux économiques (chômage) et sociaux (inégalités, exclusion...) y sont prégnants. Comme tous les marchés, il connaît des dysfonctionnements qui peuvent être à l'origine de chômage. Cependant, le chômage peut être aussi provoqué par une insuffisance de la demande globale. En fonction de l'analyse qui est faite de son origine, les politiques économiques engagées seront différentes.

Les deux mesures principales du chômage sont le taux de chômage et le taux d'emploi, constitutifs du taux d'activité.

La demande de travail émane des entreprises et dépend essentiellement de quatre facteurs :

- la demande pour le produit ;
- l'efficacité du travail (la productivité) qui permet de répondre à la demande avec la même quantité de facteurs ;
- la préférence des entreprises pour le capital ou le travail dans la combinaison productive ;
- le coût du travail.

L'étude de la demande de travail s'intéresse à l'impact d'une variation de ces quatre facteurs sur le volume de travail, c'est-à-dire sur l'offre d'emploi.

L'offre de travail correspond quant à elle à la demande d'emploi qui émane des ménages appartenant à la population active.

Connaissances

Notion principale : population active.

Notions connexes : taux d'activité, taux de chômage, taux d'emploi.

Capacités

L'élève est capable de :

Dans l'application 1 :

- calculer le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'emploi ;
- distinguer la population active de la population inactive.

Dans les applications 2 et 3 :

- décrire et interpréter l'évolution des taux d'activité, de chômage et d'emploi en France, à partir de courbes de tendances.

Dans l'application 4 :

- définir ce que sont une situation de plein emploi et une situation de sous-emploi.

Objectifs et place dans la progression

Temps prévisionnel

La durée prévisionnelle pour cette séquence est évaluée à 4 heures. Pour indication, chaque activité peut nécessiter un temps d'étude d'une heure. Ces activités peuvent être réalisées à l'aide d'un tableur, ce qui nécessite que les élèves aient à leur disposition du matériel informatique. Elles peuvent aussi nécessiter de consulter des ressources proposées sur les sites de l'Insee, de la Banque de France ou de Citéco.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette séquence se concentre sur la compréhension des mécanismes économiques étudiés pour expliciter les facteurs entraînant l'évolution du taux de chômage. Chaque professeur peut ajuster l'exigence de son objectif en fonction de variables pédagogiques :

- niveau de sa promotion d'élèves;
- nature des poursuites d'études envisagées par ses élèves;
- projets de la classe (éventuelle participation à des concours de type Prix de l'excellence économique Banque de France – Citéco ou Concours général).

Une différenciation pédagogique peut utilement être mise en œuvre pour adapter l'étude aux besoins de certains groupes d'élèves.

Progression pédagogique et prérequis

Cette séquence s'inscrit dans le deuxième thème de l'année de terminale, après le thème 6 intitulé « Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie? », et en particulier après la partie 6.2. relative aux défaillances des marchés. En effet, le marché du travail peut être vu comme un marché particulier, qui connaît des dysfonctionnements à l'origine du chômage, et sur lequel l'intervention de l'État peut paraître nécessaire.

Description des activités

Énoncé – document de travail distribué aux élèves

Application 1 : le calcul des taux d'activité, d'emploi et de chômage

Document 1 : Données en millions (source : données Insee)

Différentes populations entre 15 et 64 ans	Nombre en millions T2 2020	Nombre en millions T3 2020
Population totale	41,4	41,4
Population active	28,73	29,64
Population active occupée (en emploi)	26,69	26,97
Population au chômage (chômeurs)	2,04	2,67

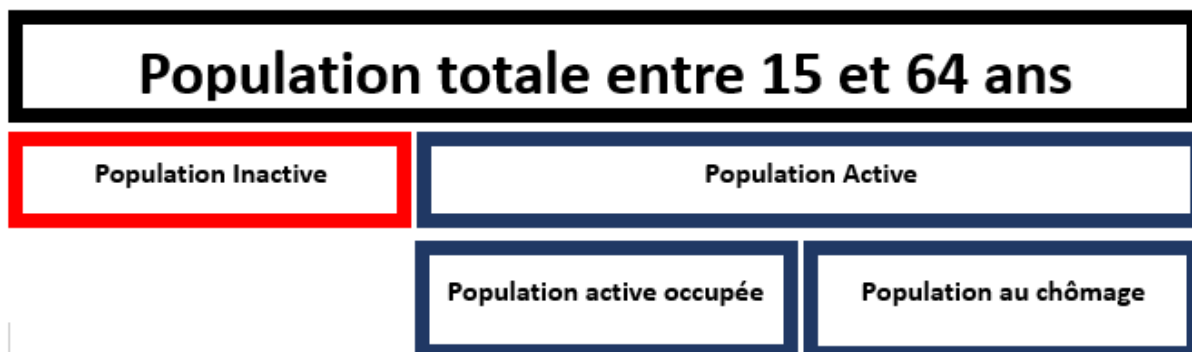
Retrouvez éducol sur



Document 2 : Aide aux calculs

Taux d'activité	$\text{Population active} / \text{Population correspondante} \times 100$
Taux d'emploi	$\text{Population active occupée} / \text{Population correspondante} \times 100$
Taux de chômage	$\text{Population au chômage} / \text{Population active} \times 100$

Document 3 :



Questionnement

- À partir des documents 1 et 2, calculer le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage des deuxième et troisième trimestres 2020.
- Compléter le document 3 avec les taux calculés pour le troisième trimestre 2020.

Application 2 : interpréter les taux d'activité, d'emploi et de chômage

Document 1 : Comparaison des situations de l'emploi en Allemagne et en France en 2007 (source : données Eurostat)

	Taux de chômage chez les 15-64 ans en 2007	Taux d'emploi chez les 15-64 ans en 2007	Taux d'activité chez les 15-64 ans en 2007
Allemagne	8,8 %	69,0 %	75,6 %
France	7,2 %	64,4 %	69,4 %

Document 2 : Évolution des taux d'activité, d'emploi et de chômage entre 2008 et 2018 (Source : Données Insee)

	T1 2008	T1 2018	Variation en point de pourcentage
Taux de chômage chez les 15-64 ans	7,2 %	9,2 %	+ 2
Taux d'emploi chez les 15-64 ans	64,5 %	65,1 %	+ 0,6
Taux d'activité chez les 15-64 ans	69,5 %	71,8 %	+ 2,3

Retrouvez éducol sur

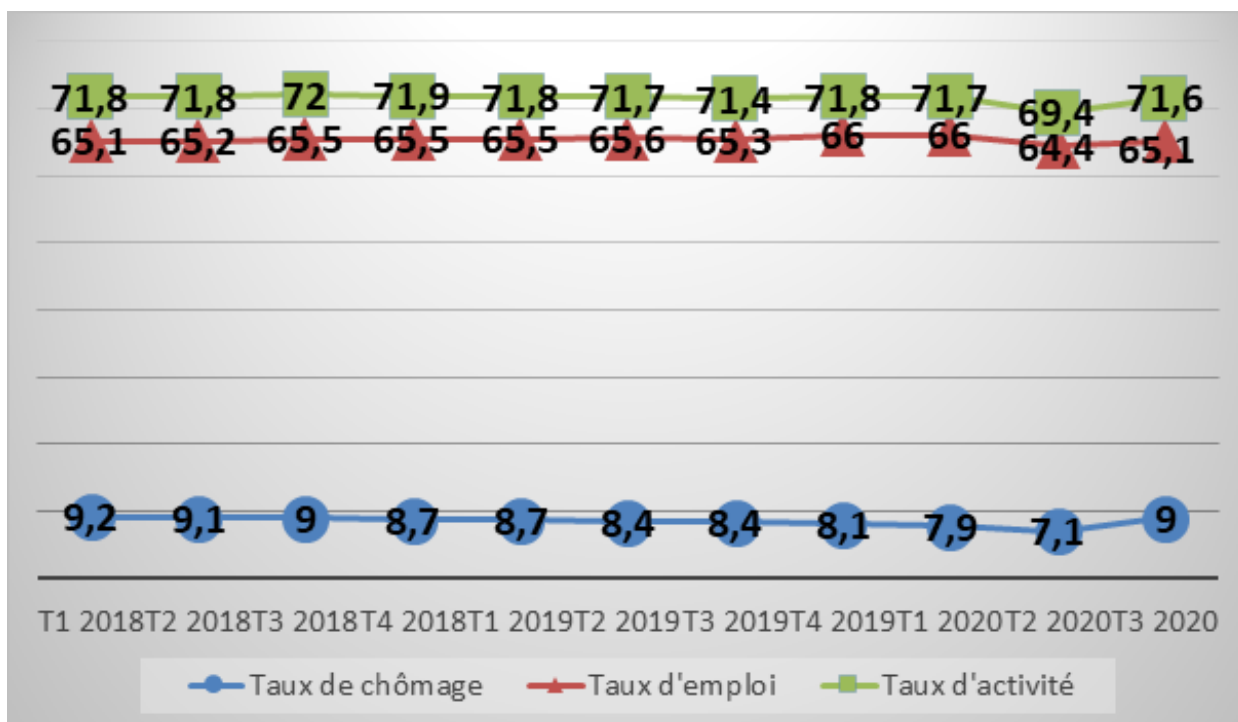


Questionnement

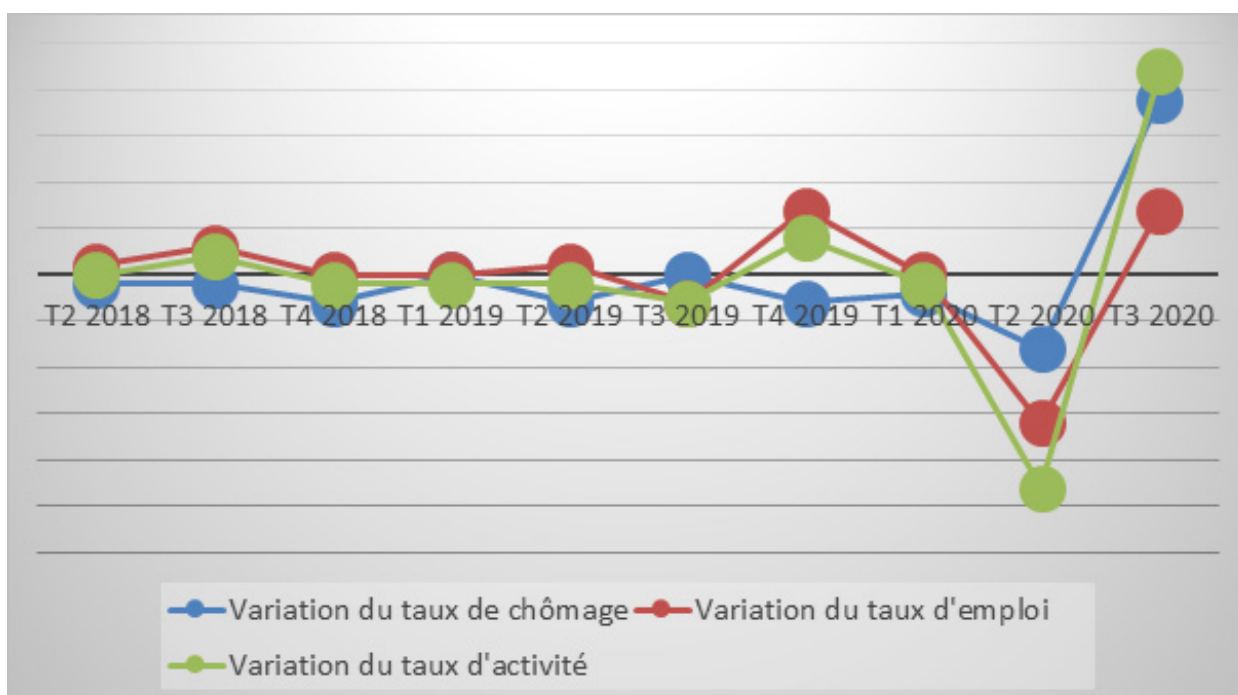
1. À partir du document 1, comparer la situation de l'emploi en France et en Allemagne en 2007.
2. À partir du document 2, expliquer le paradoxe de l'amélioration de la situation du marché du travail (augmentation du taux d'emploi) dans le même temps que la dégradation du marché du travail (augmentation du taux de chômage).

Application 3 : décrire et interpréter l'évolution des taux d'activité, de chômage et d'emploi en France, à partir de courbes de tendances

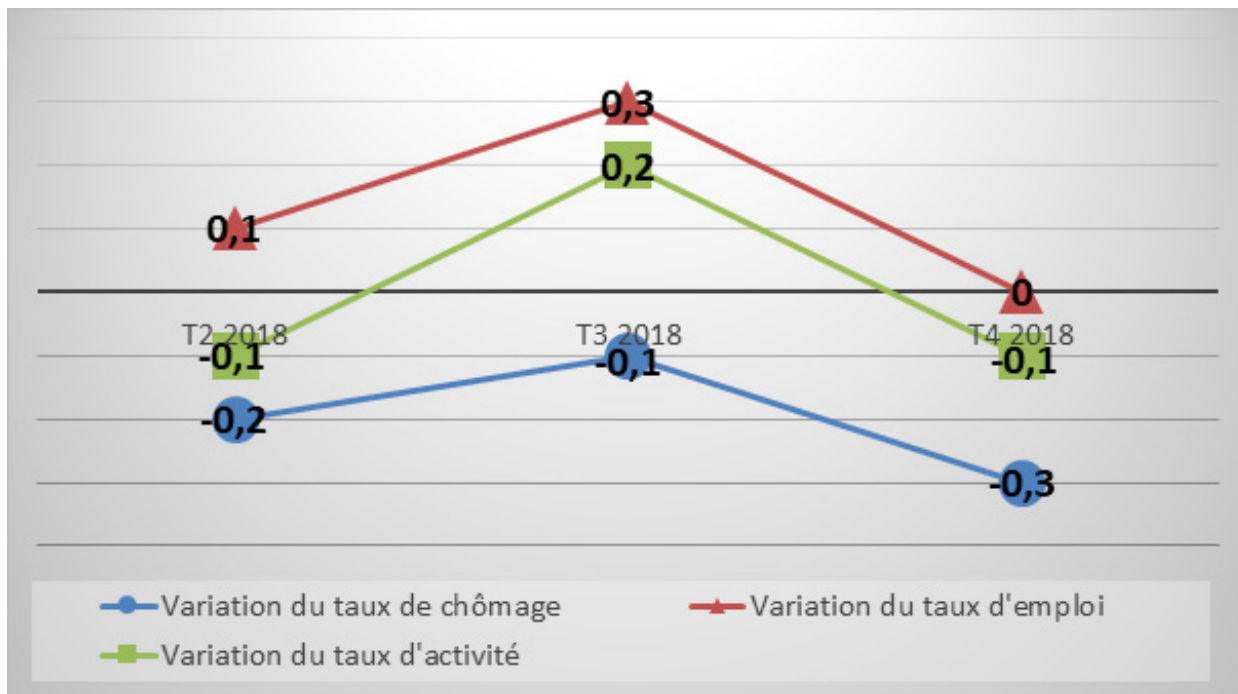
Document 1 : Évolution des taux d'activité, d'emploi et de chômage du 1^{er} trimestre 2018 au 3^{ème} trimestre 2020 (Source : Données Insee)



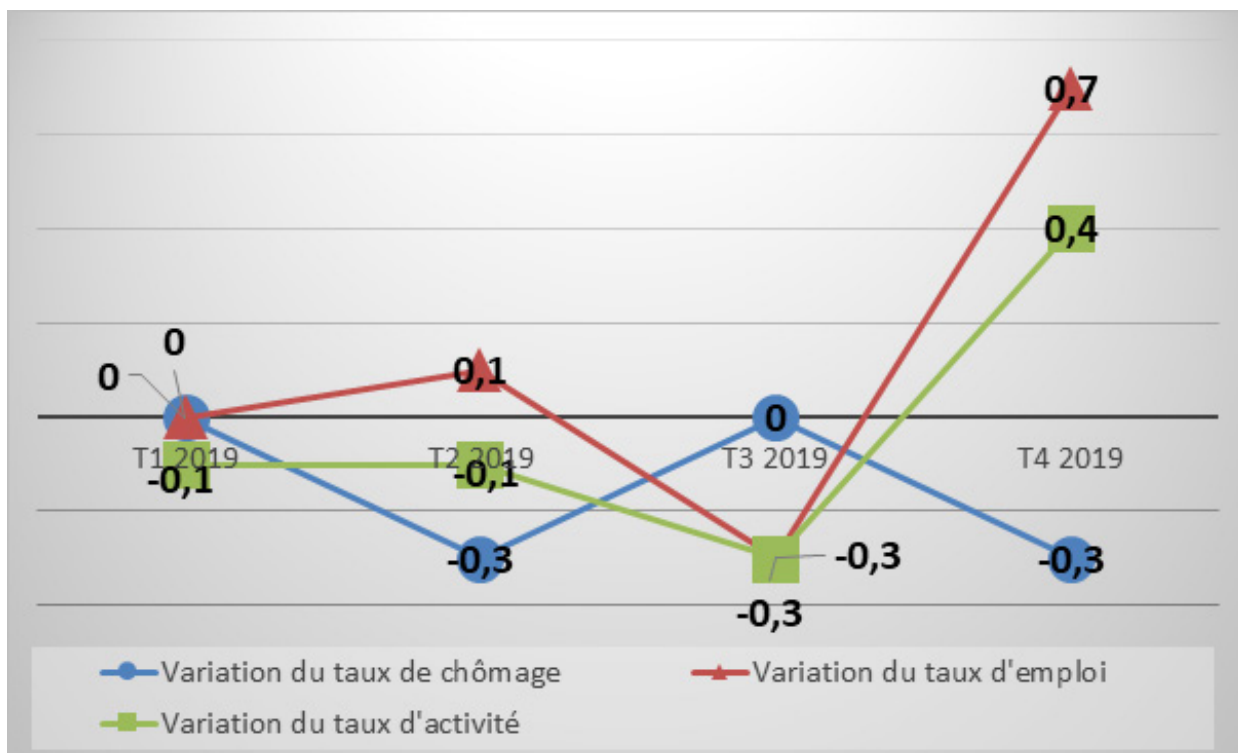
Document 2 : Variation en points de pourcentage des taux d'activité, d'emploi et de chômage du 1^{er} trimestre 2018 au 3^{ème} trimestre 2020



Document 3 : Variation en points de pourcentage des taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2018



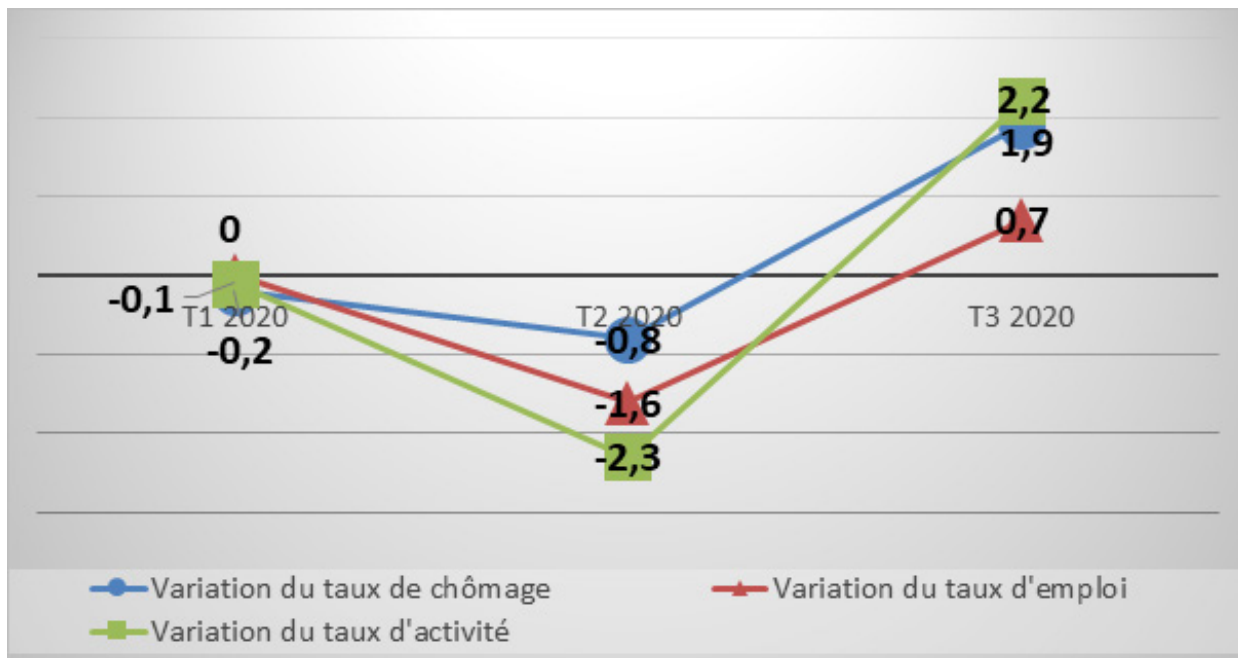
Document 4 : Variation en points de pourcentage des taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2019



Retrouvez éducol sur



Document 5 : Variation en points de pourcentage des taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2020

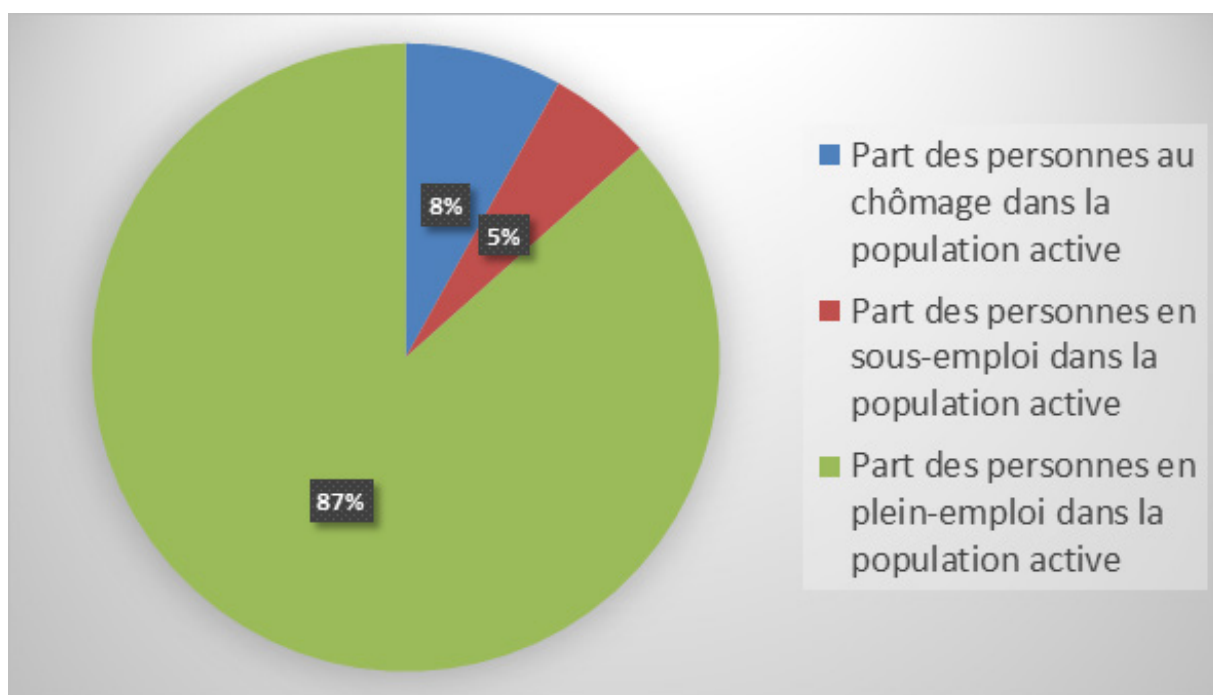


Questionnement

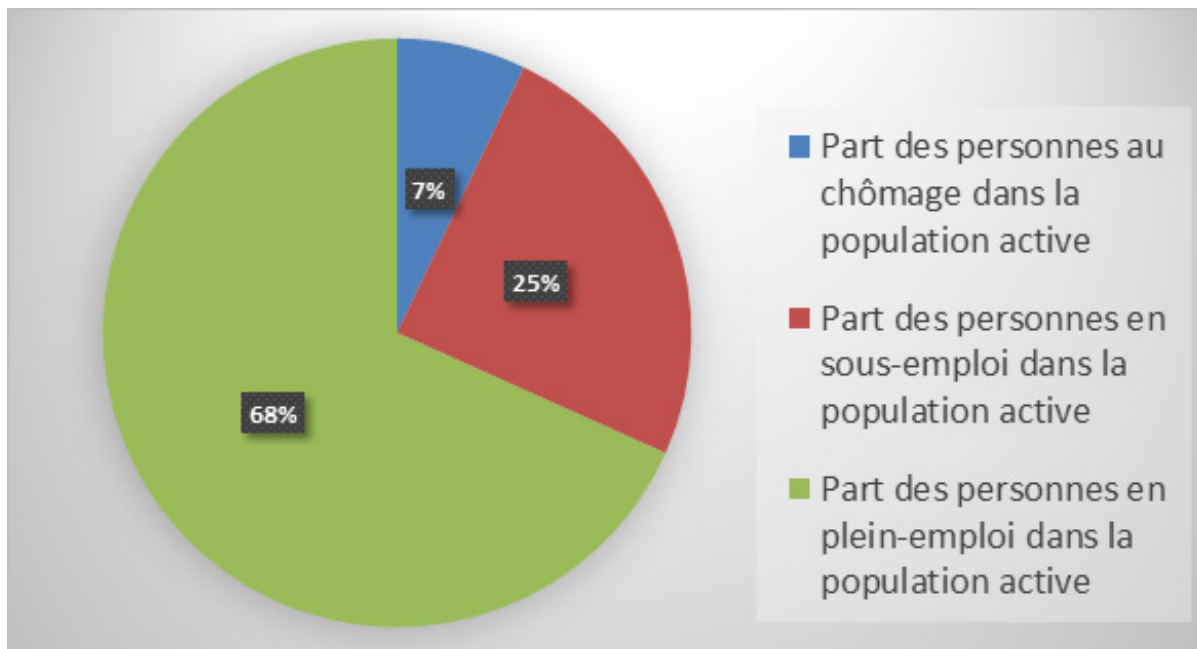
1. Expliquer la construction des documents 2, 3, 4, 5 à partir du document 1.
2. Pour chaque trimestre, expliquer la variation du taux de chômage à partir des variations des taux d'emploi et d'activité.

Application 4 : sous-emploi et plein emploi

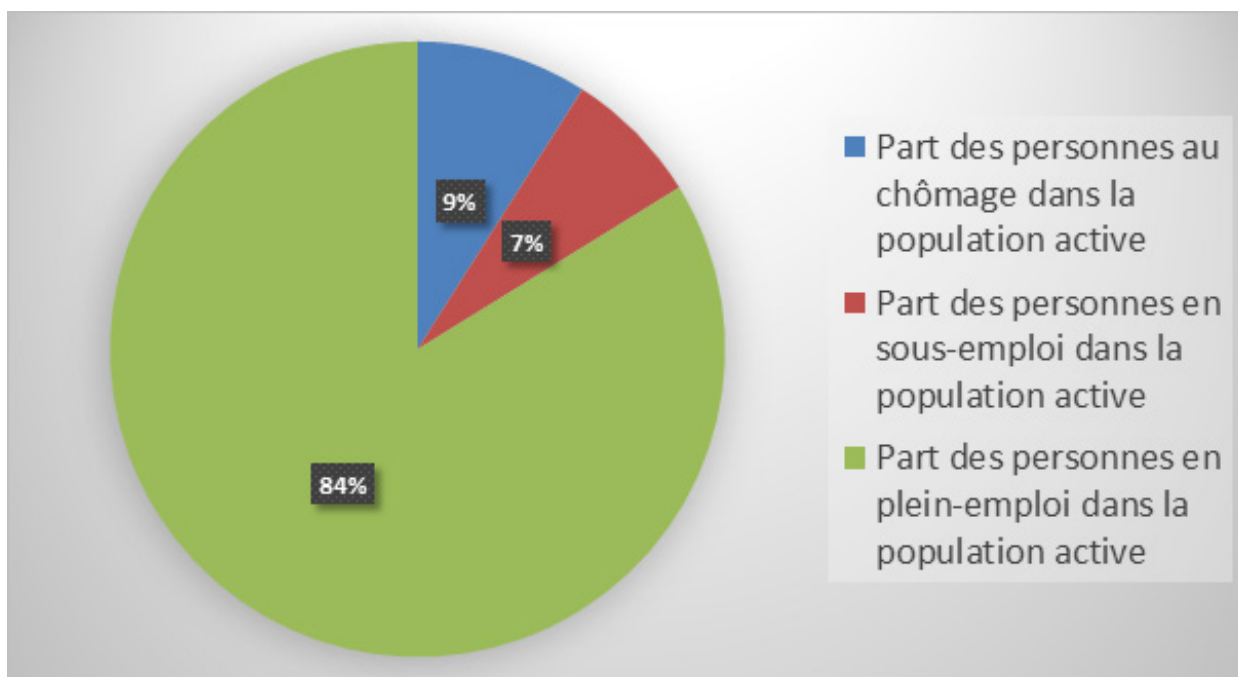
Document 1 : Sous-emploi, plein emploi et chômage dans la population active au 4^{ème} trimestre 2019 (source : données Insee)



Document 2 : Sous-emploi, plein emploi et chômage dans la population active au 2^{ème} trimestre 2020 (source : données Insee)



Document 3 : Sous-emploi, plein emploi et chômage dans la population active au 3^{ème} trimestre 2020 (source : données Insee)



Retrouvez éduscol sur



Document 4 : Sous-emploi et plein-emploi selon l'Insee

Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- Travaillant à temps partiel, et souhaitant travailler davantage;
- Travaillant à temps partiel ou à temps complet, mais travaillant moins que d'habitude en raison de chômage partiel (chômage technique).

À l'inverse, les personnes en plein emploi sont des personnes actives occupées qui travaillent à temps plein ou à temps partiel mais qui ne souhaitent pas travailler davantage.

Source : Insee.fr

Annexe 5 : L'activité partielle

L'activité partielle est un outil au service de la politique publique de prévention des licenciements économiques qui permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. Elle est encadrée par les articles L. 5122-1, R. 5122-1 et suivants du Code du travail.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire liée au COVID-19, le Gouvernement a décidé de transformer structurellement le dispositif d'activité partielle, pour doter la France du système le plus protecteur d'Europe. Le décret n°2020-325 du 25 mars 2020 met en œuvre cette réforme.

L'activité partielle de longue durée (APLD) est un dispositif de soutien à l'activité économique du Plan France Relance qui offre la possibilité à une entreprise – confrontée à une réduction durable de son activité – de diminuer l'horaire de travail de ses salariés, et de recevoir pour les heures non travaillées une allocation en contrepartie d'engagements, notamment en matière de maintien en emploi. Son accès est conditionné à la signature d'un accord collectif.

Source : travail-emploi.gouv.fr

Questionnement

1. Expliquer les notions de sous-emploi et plein emploi.
2. Expliquer l'évolution du sous-emploi et du chômage entre la fin de l'année 2019 et le troisième trimestre 2020.

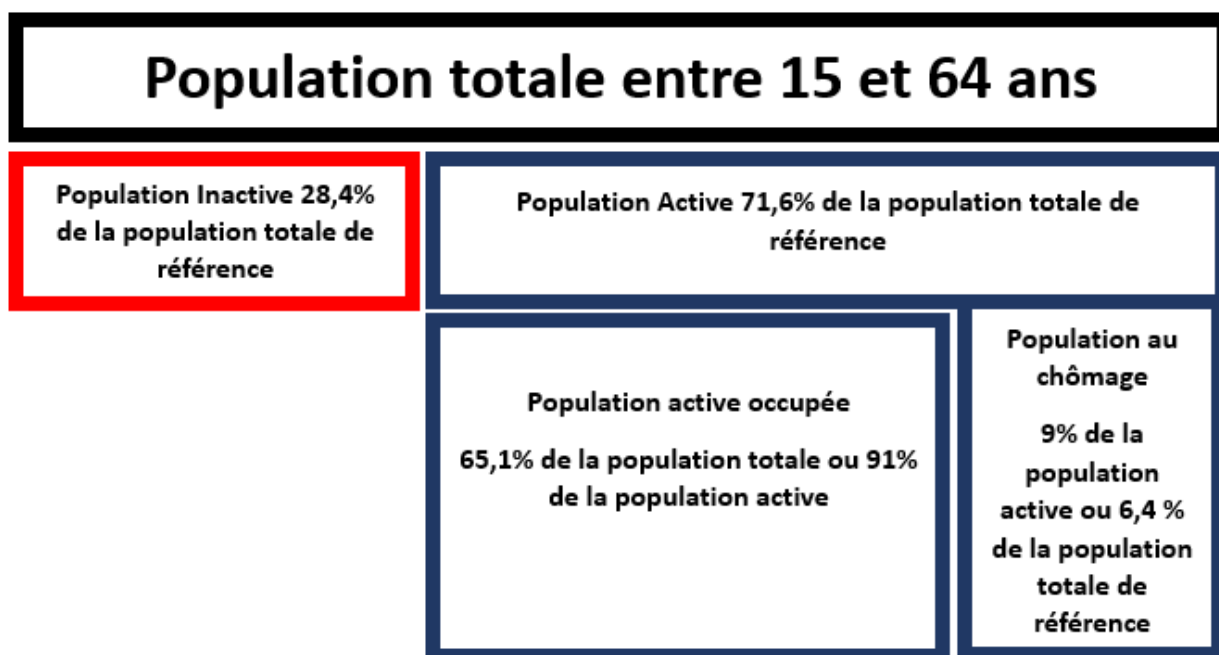
Éléments de réponse

Application 1 : le calcul des taux d'activité, d'emploi et de chômage

1. À partir des documents 1 et 2, calculer le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage des deuxième et troisième trimestres 2020.

	Taux en % T2 2020	Détail du calcul T2 2020	Taux en % T3 2020
Taux d'activité	69,4 %	$28,73/41,40 \times 100$	71,6 %
Taux d'emploi	64,4 %	$26,69/41,40 \times 100$	65,1 %
Taux de chômage	7,1 %	$2,04/28,73 \times 100$	9 %

2. Compléter le document 3 avec les taux calculés pour le troisième trimestre 2020.



Application 2 : interpréter les taux d'activité, d'emploi et de chômage

1. À partir du document 1, comparer la situation de l'emploi en France et en Allemagne en 2007.

Malgré un taux de chômage plus élevé, l'Allemagne avait en 2007 un marché du travail dans une situation meilleure que celui de la France, avec plus de personnes en emploi et plus d'actifs parmi les 15-64 ans.

2. À partir du document 2, expliquer le paradoxe de l'amélioration de la situation du marché du travail (augmentation du taux d'emploi) dans le même temps que la dégradation du marché du travail (augmentation du taux de chômage).

Quand le taux d'emploi augmente plus vite que le taux d'activité, alors le taux de chômage diminue. Mais comme c'est le cas ici, si le taux d'emploi augmente moins vite que le taux d'activité, alors le chômage augmente. En effet :

- Si le nombre de personnes qui entrent sur le marché du travail est supérieur au nombre d'emplois créés, alors le chômage augmente.
- Si le nombre d'emplois créés est supérieur au nombre de personnes qui entrent sur le marché du travail, alors le chômage diminue.

Ce raisonnement peut également se réaliser dans le sens inverse :

- Si le nombre de personnes qui sortent du marché du travail est supérieur au nombre d'emplois détruits, alors le chômage diminue.
- Si le nombre d'emplois détruits est supérieur au nombre de personnes qui sortent du marché du travail, alors le chômage augmente.

Application 3 : décrire et interpréter l'évolution des taux d'activité, de chômage et d'emploi en France à partir de courbes de tendances

1. Expliquez la construction des annexes 2, 3, 4, 5 à partir de l'annexe 1.

C'est une variation en points de pourcentage : par exemple entre le premier trimestre 2018 et le second trimestre 2018, le taux d'emploi a augmenté de 0,1 point de pourcentage tandis que les taux d'activité et de chômage ont diminué respectivement de 0,1 et 0,2 points de pourcentage.

2. Pour chaque trimestre expliquez la variation du taux de chômage à partir des variations des taux d'emploi et d'activité.

Chaque trimestre, il faut expliquer la variation du taux de chômage à partir des raisonnements suivants :

- Si le nombre de personnes qui entrent sur le marché du travail est supérieur au nombre d'emplois créés alors le chômage augmente.
- Si le nombre d'emplois créés est supérieur au nombre de personnes qui entrent sur le marché du travail alors le chômage diminue.
- Si le nombre de personnes qui sortent du marché du travail est supérieur au nombre d'emplois détruits alors le chômage diminue.
- Si le nombre d'emplois détruits est supérieur au nombre de personnes qui sortent du marché du travail alors le chômage augmente.

Application 4 : sous-emploi et plein emploi

1. Expliquer les notions de sous-emploi et plein emploi.

Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées qui travaillent à temps partiel, mais qui souhaitent travailler davantage, ou travaillent moins que d'habitude en raison de chômage partiel (chômage technique).

À l'inverse, les personnes en plein emploi sont des personnes actives occupées qui travaillent à temps plein ou à temps partiel mais qui ne souhaitent pas travailler davantage.

2. Expliquer l'évolution du sous-emploi et du chômage entre la fin de l'année 2019 et le troisième trimestre 2020.

Avec la crise de la Covid-19 et la généralisation du chômage partiel, le sous-emploi a fortement augmenté entre fin 2019 et le deuxième trimestre de 2020 (le taux de personne en sous-emploi passe de 5 à 25% de la population active). Le sous-emploi a ensuite diminué avec la reprise économique (le taux redescend à 7%).

Grâce au dispositif de chômage partiel, on constate que le taux de chômage a peu évolué entre les trois trimestres relativement à l'ampleur de la crise : 8% au T4 2019, 7% au T2 2020 et 9% au T3 2020.

Au-delà de l'activité

Suite possible – idées de séquences

La présente séquence s'intègre dans la partie du programme de terminale qui est évaluée lors de l'épreuve écrite de spécialité au mois de mars. Les notions d'emploi et de chômage peuvent être aussi abordées dans les deux thèmes qui suivent : le thème 8, sur le commerce international et le thème 9, sur la croissance et le développement durable. On peut en effet s'interroger sur les conséquences de l'ouverture économique et de la concurrence internationale sur l'activité et l'emploi. De même, le lien entre progrès technique, croissance et emploi peut être analysé à la lumière des nouveaux impératifs de développement durable.

Des prolongements sont envisageables dans le cadre du projet et de la préparation au Grand oral. À titre d'exemple, on peut imaginer des projets en lien avec la transition écologique et la création d'emplois « verts », ou bien en lien avec l'économie sociale et solidaire, dont un des objectifs est l'insertion par le travail.